

**LORETTE PRODUCTIONS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2013)**



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Actionnaires  
**LORETTE PRODUCTIONS**  
5, rue de la Rochefoucauld  
75009 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LORETTE PRODUCTIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit SA, 179, Cours du Médoc CS 30008 33070 Bordeaux Cedex  
Téléphone: +33 (0)5 57 10 08 00, Fax: +33 (0)5 57 10 08 08, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe sur les immobilisations incorporelles expose les règles et méthodes comptables relatives aux contrats de coproduction, aux contrats de codistribution, aux contrats de co-développement et aux contrats de co-exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Bordeaux, le 23 mai 2014

Le commissaire aux comptes  
**PricewaterhouseCoopers Audit**



Antoine Priollaud

## Bilan

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 536 824	856 324	680 500	825 933	- 145 433
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	40 000	6 223	33 777	36 444	- 2 667
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	44 000		44 000		44 000
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 485	1 485		130	- 130
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	743		743		743
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 623 051</b>	<b>864 031</b>	<b>759 020</b>	<b>862 507</b>	<b>- 103 487</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	38 655		38 655	119 768	- 81 113
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 393		4 393	9 939	- 5 546
. Autres	5 250		5 250		5 250
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	293 593		293 593	96 988	196 605
Instruments de trésorerie	1 249 985		1 249 985	1 249 985	
Charges constatées d'avance	1 074		1 074	620	454
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 592 951</b>		<b>1 592 951</b>	<b>1 477 300</b>	<b>115 651</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>3 216 002</b>	<b>864 031</b>	<b>2 351 970</b>	<b>2 339 807</b>	<b>12 163</b>

## Bilan (suite)

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes  
présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 3 147 607)	3 147 607	3 147 607	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-824 726	-853 917	29 191
Résultat de l'exercice	-7 304	29 191	-36 495
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 315 577</b>	<b>2 322 881</b>	<b>- 7 304</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	52	52	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 119	5 526	18 593
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	95	592	- 497
. Organismes sociaux	3 923	3 847	76
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 241	4 946	1 295
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 962	1 962	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>36 393</b>	<b>16 926</b>	<b>19 467</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>2 351 970</b>	<b>2 339 807</b>	<b>12 163</b>

## Compte de résultat

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	56 944		56 944	378 370	- 321 426	-84,95
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>56 944</b>		<b>56 944</b>	<b>378 370</b>	<b>- 321 426</b>	<b>-84,95</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			147 856	189 988	- 42 132	-22,18
Autres produits			7	4	3	75,00
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>204 806</b>	<b>568 362</b>	<b>- 363 556</b>	<b>-63,97</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			30 592	58 998	- 28 406	-48,15
Impôts, taxes et versements assimilés			618	700	- 82	-11,71
Salaires et traitements			20 937	23 152	- 2 215	-9,57
Charges sociales			8 877	9 884	- 1 007	-10,19
Dotations aux amortissements sur immobilisations			145 484	339 635	- 194 151	-57,16
Dotations aux provisions sur immobilisations			7 101	122 782	- 115 681	-94,22
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			12	4	8	200,00
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>213 621</b>	<b>555 155</b>	<b>- 341 534</b>	<b>-61,52</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-8 815</b>	<b>13 206</b>	<b>- 22 021</b>	<b>166,75</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			356	15 765	- 15 409	-97,74
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>356</b>	<b>15 765</b>	<b>- 15 409</b>	<b>-97,74</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées				30	- 30	-100
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>				<b>30</b>	<b>- 30</b>	<b>-100</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>356</b>	<b>15 735</b>	<b>- 15 379</b>	<b>-97,74</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-8 459</b>	<b>28 941</b>	<b>- 37 400</b>	<b>129,23</b>

## Compte de résultat (suite)

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 155	415	740	178,31
Produits exceptionnels sur opérations en capital	225 000	7 500	217 500	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>226 155</b>	<b>7 915</b>	<b>218 240</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		165	- 165	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	225 000	7 500	217 500	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>225 000</b>	<b>7 665</b>	<b>217 335</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>1 155</b>	<b>250</b>	<b>905</b>	<b>362,00</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>431 317</b>	<b>592 042</b>	<b>- 160 725</b>	<b>-27,15</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>438 621</b>	<b>562 851</b>	<b>- 124 230</b>	<b>-22,07</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-7 304</b>	<b>29 191</b>	<b>- 36 495</b>	<b>125,02</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

*Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes*

## Annexes légales



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 2 351 970,41 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -7 303,71 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30 avril 2014 par le conseil d'administration de la Société.

### Règles et méthodes comptables

*Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes*

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

#### **IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les instruments de trésorerie sont constitués d'OPCVM de trésorerie dont l'objectif est de réaliser une performance égale au marché monétaire français (EONIA). Le montant des plus-values latentes au 31 décembre 2013 est de 6215,77 Euros.

*Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes*

#### **CREANCES ET DETTES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Un produit exceptionnel a été comptabilisé pour 225 000 euros en 2013 correspondant à la cession de l'ensemble des droits corporels et incorporels que la Société avait acquis sur le film *Cinéma*, à la société PATHE PRODUCTION. La Société avait acquis ces droits dans le cadre d'un contrat de coproduction signé en octobre 2009, pour un montant de 300.000 euros, auprès du producteur délégué du film, la société SAJ.

Ce produit exceptionnel correspond à la valeur nette comptable à la date de cession.

#### **ENGAGEMENT DE RETRAITE**

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite n'ont pas fait l'objet de provision dans les comptes. Ceux-ci ne sont pas significatifs étant donné l'effectif et la faible ancienneté du personnel.

#### **FAITS CARACTERISTIQUES/ AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Néant.

#### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Néant.

## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 795 324		125 500
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 485		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>1 485</b>		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			1 155
<b>TOTAL</b>			<b>1 155</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 796 809</b>		<b>126 655</b>

*Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes*

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		300 000	1 620 824	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 485	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>1 485</b>	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		412	743	
<b>TOTAL</b>		<b>412</b>	<b>743</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>300 412</b>	<b>1 623 052</b>	

## Note sur les immobilisations incorporelles

### Contrats de coproduction :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de coproduction, les sommes dues dans le cadre de contrat sont comptabilisées au fur et à mesure de leur versement en « immobilisations incorporelles en cours ».

La coproduction est ensuite transférée en « immobilisation incorporelles » et amortie lors de l'obtention par le producteur délégué du visa CNC du film. La base amortissable est réduite, conformément à l'article 322-1.6 du PCG, de la valeur résiduelle des droits sur un film si celle-ci est significative et mesurable par référence à des éléments dont le montant est connu de manière fiable (contrat de vente, option de vente,...).

Conformément à la pratique du secteur de la production cinématographique, les contrats de coproduction sont amortis linéairement sur 3 ans.

En cas de revenus d'un contrat de coproduction supérieurs à l'amortissement linéaire ainsi calculé, la société affectera à son amortissement les recettes nettes provenant de son exploitation au cours dudit exercice. Ces recettes nettes sont déterminées en déduisant des recettes brutes correspondantes : d'une part, les charges se rapportant directement au film considéré et, d'autre part, une quote-part des autres dépenses d'exploitation fixée par voie de répartition de ces dépenses entre les divers films au prorata de leurs recettes brutes, diminuées des charges directes.

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation est réalisé sur la base de la valeur d'utilité estimée par la direction de la société. En cas d'insuffisance de l'amortissement constaté, la société comptabilisera en complément une provision pour dépréciation.

### Contrat de Co-distribution :

Les contrats de Co-distribution suivent le même traitement que les contrats de Coproduction.

*Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes*

### Contrat de Co-développement :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de Co-développement, l'investissement est inscrit directement en «Immobilisations Incorporelles».

Aucun amortissement n'est pratiqué durant la phase de développement.

A l'issue du développement, si :

- la société récupère son investissement majoré, l'actif sera cédé, il n'y aura donc pas d'amortissement à comptabiliser.
- la société décide de participer à la production du film en tant que coproducteur (son apport de co-développement se transformera en apport de coproduction), auquel cas, l'amortissement débutera le jour de la sortie du film (1er jour d'exploitation) (même principe que les investissements effectués dans le cadre de la coproduction).

### Contrat de Co-exploitation :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de Co-exploitation, l'investissement est inscrit directement en «Autres immobilisations incorporelles ».

La base du calcul d'amortissement est le coût d'acquisition et la méthode retenue pour cet investissement est la méthode linéaire sur 15 ans. La date de mise en service de la Salle est le 1er septembre 2011, ce qui entraîne le début de l'amortissement.

A compter du 1er janvier 2013, la société perçoit un minimum de 2/35ème de l'ensemble des recettes d'exploitation de la Salle depuis sa date d'ouverture.

## Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	518 214	145 354	75 000	588 568
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 355	130		1 485
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>1 355</b>	<b>130</b>		<b>1 485</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>519 569</b>	<b>145 484</b>	<b>75 000</b>	<b>590 053</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	145 354				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	130				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>130</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>145 484</b>				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

*Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes*

## Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles	414 733	7 101	147 856	273 979
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>414 733</b>	<b>7 101</b>	<b>147 856</b>	<b>273 979</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>414 733</b>	<b>7 101</b>	<b>147 856</b>	<b>273 979</b>
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		7 101	147 856	
- financières				
- exceptionnelles				

*Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes*

## Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			743
Autres immobilisations financières	743		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	38 655	38 655	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	4 393	4 393	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	5 250	5 250	
Charges constatées d'avance	1 074	1 074	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>50 114</b>	<b>49 372</b>	<b>743</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	24 119	24 119		
Personnel et comptes rattachés	95	95		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 923	3 923		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	6 241	6 241		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	52	52		
Autres dettes	1 962	1 962		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>36 393</b>	<b>36 393</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

*Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes*

## Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	34 746
Autres créances (dont avoirs à recevoir :            )	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>34 746</b>

## Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 323
Dettes fiscales et sociales	383
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :            )	1 962
<b>TOTAL</b>	<b>5 668</b>

## Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 074	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>1 074</b>	

*Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes*



## Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 147 607	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 147 607	1,00

## Affectation du résultat N-1

Le résultat N-1 est affecté en totalité en report à nouveau.

## Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Revenus liés à la coproduction des films	19 641
Revenus liés à la codistribution des films	31 394
Revenus liés à la coexploitation d'une salle de cinéma	5 909
<b>TOTAL</b>	<b>56 944</b>

## Engagements financiers

<u>Engagements donnés</u>	<u>Montant</u>
Engagements d'investissement portant sur des coproductions ou codistributions de films	31 000
<b>TOTAL</b>	<b>31 000</b>

<u>Engagements reçus</u>	<u>Montant</u>
Fonds de soutien à la production de long métrage	1 095
<b>TOTAL</b>	<b>1 095</b>

*Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes*

**Honoraires des Commissaires aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
<b>TOTAL</b>	<b>2 500</b>

Le montant indiqué ci-dessus correspond aux honoraires de contrôle légal des comptes annuels comptabilisés.

**Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	

*Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes*